

**Bureau du 22 janvier 2007**

**Décision n° B-2007-4911**

commune (s) : Lyon 7° - Lyon 5° - Lyon 9° - Tassin la Demi Lune - Bron

objet : **Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 11 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiment- vient de faire parvenir au Bureau de nouvelles demandes de permis de construire et de démolir.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de démolir ainsi que les déclarations de travaux. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il convient d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

**Permis de construire**

- Lyon 7° :

. site Hélios, 22, rue Saint Jean de Dieu - construction de locaux de stockage de matériaux.

**Permis de démolir**

- Lyon 5° :

. 1, place des Minimes - lycée Jean Moulin - accord de la Communauté urbaine avec le Conseil régional pour la démolition de l'ancien réfectoire des professeurs, propriété de la Communauté urbaine, puis mise à disposition de l'emprise foncière libérée à la Région,

- Lyon 9° :

. 100, rue Marietton - requalification de la rue Marietton dans le cadre de l'implantation du pôle automobile,

- Tassin la Demi Lune :

. 35, chemin de la Raude - aménagement du carrefour,

- Bron :

. 360, route de Genas - opération de renouvellement urbain,  
. 360 bis, route de Genas - opération de renouvellement urbain,  
. 360 ter, route de Genas - opération de renouvellement urbain,  
. 362, route de Genas - opération de renouvellement urbain ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**Autorise** monsieur le président à déposer la demande de permis de construire et les demandes de permis de démolir précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,